



Colloque de la Section Pays arabes du pourtour méditerranéen
de la Société de législation comparée

L'influence du droit français dans la zone MENA

Mardi 18 février 2020

Société de législation comparée
Amphithéâtre, 1^{er} étage
28 rue Saint-Guillaume, 75007 Paris
17h30-19h30

La conférence traitera de l'évolution des systèmes juridiques dans quelques pays de la zone MENA à compter du 19^{ème} siècle et des facteurs qui ont favorisé la réception du droit français dans diverses branches juridiques au sein de ces systèmes

Intervenants :

L'influence du droit français en Algérie et dans l'Empire Ottoman à compter du dix-neuvième siècle

Amel Makhoulf, docteur en droit, Research Associate à la SOAS, University of London, Enseignante à l'iReMMO et à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Le système juridique libanais actuel : exemple réussi de « greffe » du droit français ?

Joséphine Hage-Chahine, docteur en droit, Collaboratrice Cabinet Leboulanger & Associés, Enseignante à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne,

L'influence du droit français dans le système juridique tunisien

Chiraz Abid, docteur en droit, Collaboratrice Cabinet ALTANA

Modérateur :

Alexander Leventhal, avocat, Collaborateur Senior, Cabinet Quinn Emanuel

Inscription obligatoire dans la limite des places disponibles avant le **14 février 2020** auprès de : emmanuelle.bouvier@legiscompare.com

La participation à ce colloque est gratuite.

Merci de vous munir d'une pièce d'identité.

Conférence validée au titre de la formation continue des avocats.